

Conseil communal du 26 septembre 2011 **Principales décisions**

En séance du 26 septembre 2011, le conseil communal a décidé :

- d'adopter un règlement de police administrative sur la numérotation des maisons et bâtiments en vue de mettre un terme à certaines situations anarchiques et compte tenu de l'urbanisation importante de notre commune et de la prolifération des immeubles à appartements (le texte complet de ce règlement peut être consulté sur le site internet de la commune dans la rubrique « Police et sécurité ») ;
- d'adopter la nouvelle convention de collaboration entre les communes (dont la nôtre) constituant le service d'encadrement de mesures et peines alternatives "LA NORIA" dont le siège est établi à Chaudfontaine ;
- de maintenir le vote électronique pour les élections communales et provinciales du 14 octobre 2012, ainsi que l'ont décidé les autres communes du canton électoral de Fléron ;
- d'émettre un avis favorable sur le comptes de l'année 2010 des fabriques d'église de l'entité et sur la majoration de l'intervention communale pour équilibrer le budget de l'année 2011 de la fabrique d'église de Fécher ;
- de pallier au défaut d'entretien des stations d'épuration communales des rues Sonkeu, Thier Hamal et du Curé suite à la faillite de l'entreprise qui en avait été chargée (des pourparlers sont en cours pour que cet entretien soit réalisé par l'intercommunale A.I.D.E.) ;
- de marquer son accord sur divers avenants (en particulier, la rationalisation de l'égouttage du site et l'évacuation de terres polluées) aux travaux de réhabilitation des anciennes usines Coopérative et Mineral Products - les subsides de la Région wallonne seront sollicités pour ces travaux imprévus - ;
- de procéder, en régie, à la réfection de trottoirs de la cité « Graillet » à l'aide d'un subside spécifique de la Région wallonne ;
- de procéder, en régie, au placement d'éléments de sécurité (porte et escalier de secours) à l'école de Micheroux, rue Paul d'Andrimont ;
- de charger un architecte expert de déterminer les mesures à prendre pour résoudre les problèmes de stabilité de la toiture du préau de l'école de la rue cardinal Mercier ;
- de lancer des marchés publics pour les travaux, fournitures et services suivants
 - Travaux de scénographie, ventilation et sécurisation de la salle de spectacles du Centre culturel sise rue Pierre Curie à Soumagne et d'aménagement d'une tribune télescopique et sièges de parterre
 - Achat de pierres 0/20D grès pour les besoins du service de l'équipement
 - Réfection de chemins agricoles et aménagement d'un trottoir dans le cadre de la promotion de la « mobilité douce », à savoir :
 - Réfection de quatre sentiers agricoles :
 - Chemin du Fawtay
 - Chemin Militaire aboutissant sur la rue du Thier
 - Chemin Militaire aboutissant sur la rue Campagne
 - Réalisation d'un trottoir à Evegnée-Tignée
 - Conclusion d'un contrat relatif au traitement de dératisation sur le territoire communal



- Conclusion d'un contrat de leasing en vue de l'acquisition d'une classe modulaire pour l'école de Haute-Melen
 - Acquisition de quatre sièges visiteurs pour la MCAE - Recours au marché du Service Public de Wallonie
 - Fourniture de produits de boulangerie pour diverses manifestations
 - Souscription d'emprunts destinés au financement de diverses dépenses extraordinaires
 - Acquisition d'un véhicule pour les menuisiers
- d'octroyer un subside exceptionnel à la « Confrérie du Roux d'Ayeneux » à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire ;
- d'adopter une convention de partenariat avec la Province de Liège dans le cadre de la sensibilisation à l'apiculture et à la protection des abeilles ;
- de promouvoir Messieurs Jean-marie DELHAYE et Stéphane MERLO au grade de contremaître ;
- de constituer une réserve de recrutement de bibliothécaires gradués.

Le conseil communal a également examiné les points suivants, à la demande de conseillers communaux :

- Agenda sport édité par l'échevinat des sports et le centre sportif local – Critères
- Proposition de motion relative au refus d'une amnistie des condamnations et sanctions infligées du chef d'actes d'incivisme commis entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945
- Aménagements en piste cyclable du chemin Militaire et du chemin reliant la rue du Centre et la rue du Fawtay : état d'avancement des projets, délais de réalisation
- Marché public - Souscription d'emprunts destinés au financement de dépenses extraordinaires - Conditions, devis estimatif et mode de passation – Vote
- Marché public - Acquisition d'un véhicule pour les menuisiers - Conditions, devis estimatif et mode de passation - Vote